

Suite à la pandémie de COVID-19 et aux différentes alertes en santé mentale, un suivi régional de la santé mentale a été mis en place avec une analyse d'indicateurs de santé mentale issus des passages aux urgences (Oscour®), des actes médicaux SOS Médecins et de l'enquête Coviprev. Les résultats des analyses ont permis la publication des quatre précédentes éditions du « Point épidémio ». Cette 5<sup>ème</sup> édition garde le plan des précédentes, mais ne porte pas sur l'enquête Coviprev dont les objectifs ont été modifiés à la fin de la crise sanitaire. Dans cette édition, nous présentons les indicateurs jugés pertinents parmi la liste des indicateurs que nous suivons (liste en dernière page), dans un objectif de mise à jour de ces derniers à distance de la pandémie. Comme dans les précédents « Point épidémio », il a été fait le choix de comparer les données des 2 dernières années à la moyenne des données des 3 années qui les précèdent. Ainsi, les données des années 2022 et 2023 sont comparées à la moyenne des années 2019 à 2021.

#### POINTS CLÉS

##### Chez les adultes

- Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques sur l'année 2023 est similaire à celui de l'année 2022, mais plus faible d'environ 3% à ce qui est observé sur la moyenne de la période 2019-2021. Ce nombre équivaut à 5% de l'ensemble des passages aux urgences en 2023.
- L'augmentation du nombre de passages aux urgences pour idées suicidaires observée pendant la pandémie, s'est poursuivie en 2022 et 2023, avec en 2023, une hausse de 34% par rapport à l'année 2022 et de 411% par rapport à la moyenne des années 2019-2021, et ce, alors que le nombre de passages pour gestes suicidaires était globalement stable sur ces années.
- Il y a une baisse respectivement de 16% et 51% des consultations SOS médecins pour angoisse et troubles du comportement en 2023, en comparaison à la période 2019-2021.

##### Chez les enfants

- Chez les moins de 18 ans, le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en 2023 est supérieur de 9% à celui de l'année 2022, et reste semblable à ce qui est observé sur la moyenne 2019-2021. Ce nombre équivaut à 1,8% de l'ensemble des passages aux urgences en 2023, dans cette tranche d'âge.
- L'augmentation du nombre de passages aux urgences pour idées suicidaires observée pendant la pandémie chez les 11- 17 ans, s'est poursuivie en 2022 et 2023, avec en 2023, une hausse de 26% par rapport à l'année 2022 et de 194% par rapport à la moyenne des années 2019-2021.
- Le nombre des passages aux urgences pour gestes suicidaires reste stable entre les années 2022 et 2023 chez les 11-17 ans. En 2023, une augmentation de 22% avait été observée par rapport à la moyenne des années 2019-2021.
- Les consultations pour angoisse ont baissé de 25% en 2023, en comparaison à la moyenne de la période 2019-2021, chez les moins de 18 ans.

# TROUBLES PSYCHIQUES ADULTES ET ENFANTS

## Chez l'adulte :

Evolution annuelle : Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en 2023 est globalement similaire à celui de 2022 et légèrement inférieur (-3%) à la période 2019-2021. En 2023, les passages aux urgences pour troubles psychiques ont représenté environ 5% de l'ensemble des passages aux urgences (figure 1).

## Chez l'enfant :

Evolution annuelle : Le nombre mensuel de passages aux urgences pour troubles psychiques en 2023 est en hausse (+9%) par rapport à 2022, mais globalement similaire à celui de la période 2019-2021. L'écart entre 2022 et 2023 s'est surtout creusé au dernier trimestre 2022 (figure 2). En 2023, les passages aux urgences pour troubles psychiques ont représenté environ 1,8% de l'ensemble des passages aux urgences pour les moins de 18 ans (figure 2).

Figure 1 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour troubles psychiques, pour les années 2019 à 2023, chez les 18 ans ou plus (source : Oscour®)

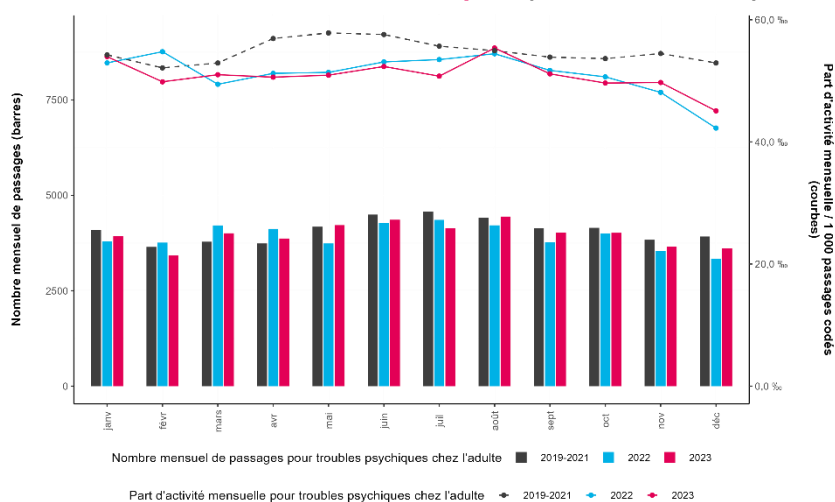
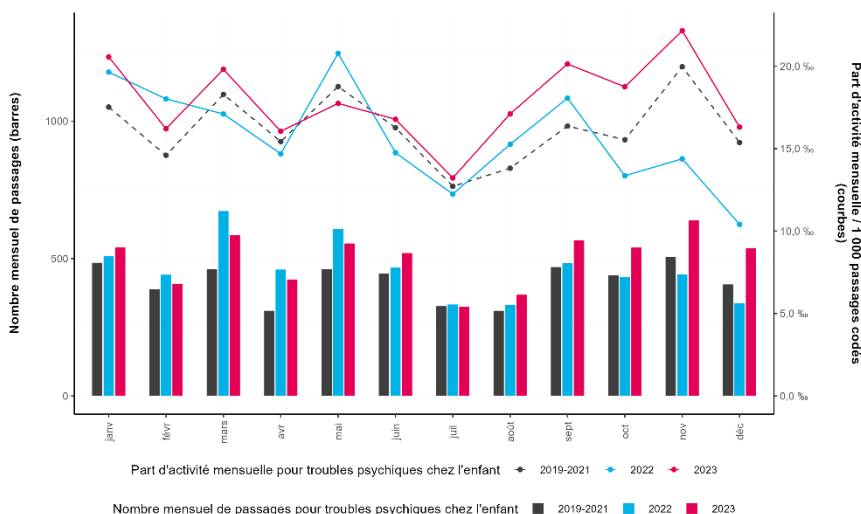


Figure 2 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour troubles psychiques, pour les années 2019 à 2023, chez les moins de 18 ans (source : Oscour®)



# IDEES SUICIDAIRES

L'interprétation des données pour cet indicateur doit être prudente compte tenu des faibles effectifs et de l'amélioration de la qualité du codage suite aux différentes alertes en santé mentale dues à la pandémie de la COVID-19.

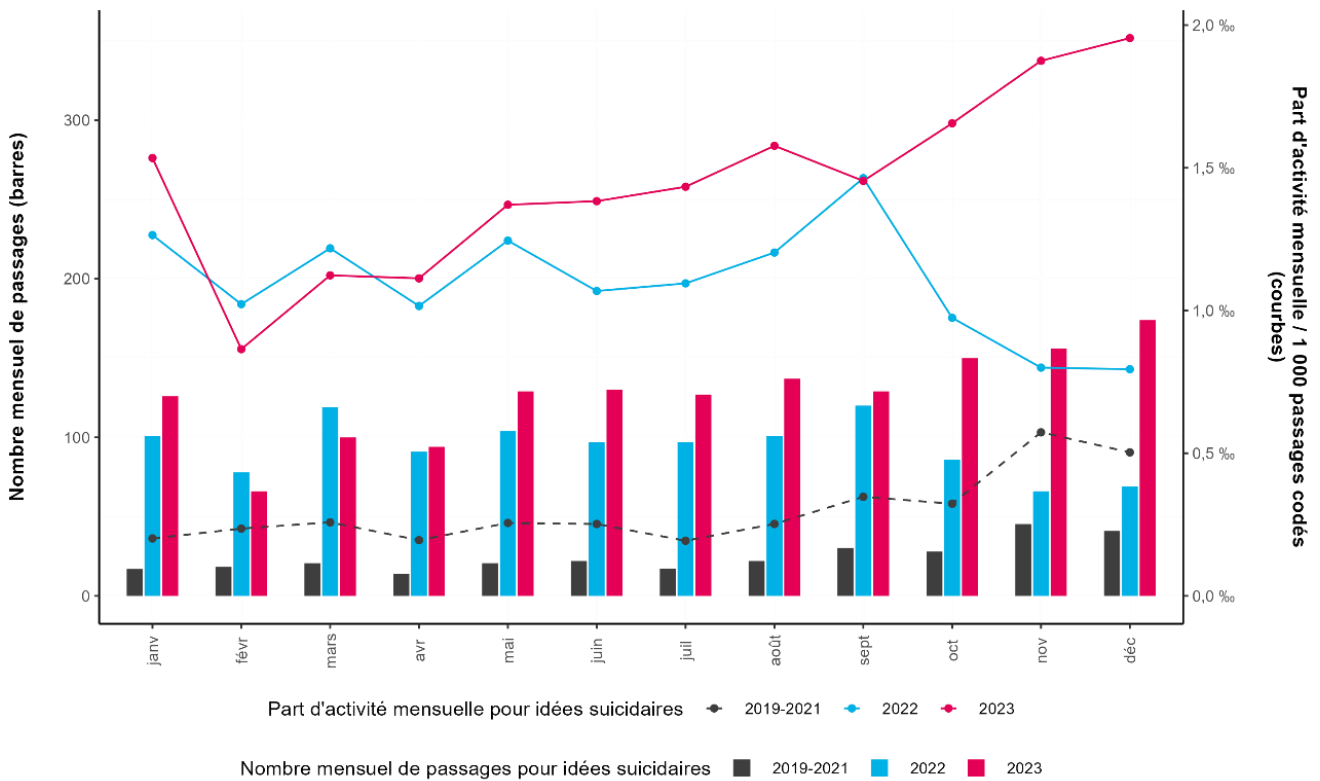
Une augmentation du nombre des passages aux urgences pour idées suicidaires a été observée pendant la pandémie de COVID-19. Les données de surveillance ont permis de constater que cette augmentation, s'est poursuivie sur les années 2022 et 2023, et ce dans toutes les classes d'âges à partir de 11 ans (figure 3).

Sur toute l'année 2023, 1 518 passages aux urgences ont été enregistrés contre 1 129 en 2022 (+34%) et 297 en moyenne sur la période 2019-2021 (+411%).

Chez les 11-17 ans, 403 passages aux urgences ont été enregistrés en 2023 contre 321 (+26%) en 2022 et 137 en moyenne sur la période 2019-2021 (+194%).

En 2023, les passages aux urgences pour idées suicidaires ont représenté environ 0,14% de la part d'activité globale (figure 3).

Figure 3 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour idées suicidaires, pour les années 2019 à 2023, tous âges à partir de 11 ans (source : Oscour®)



## GESTES SUICIDAIRES

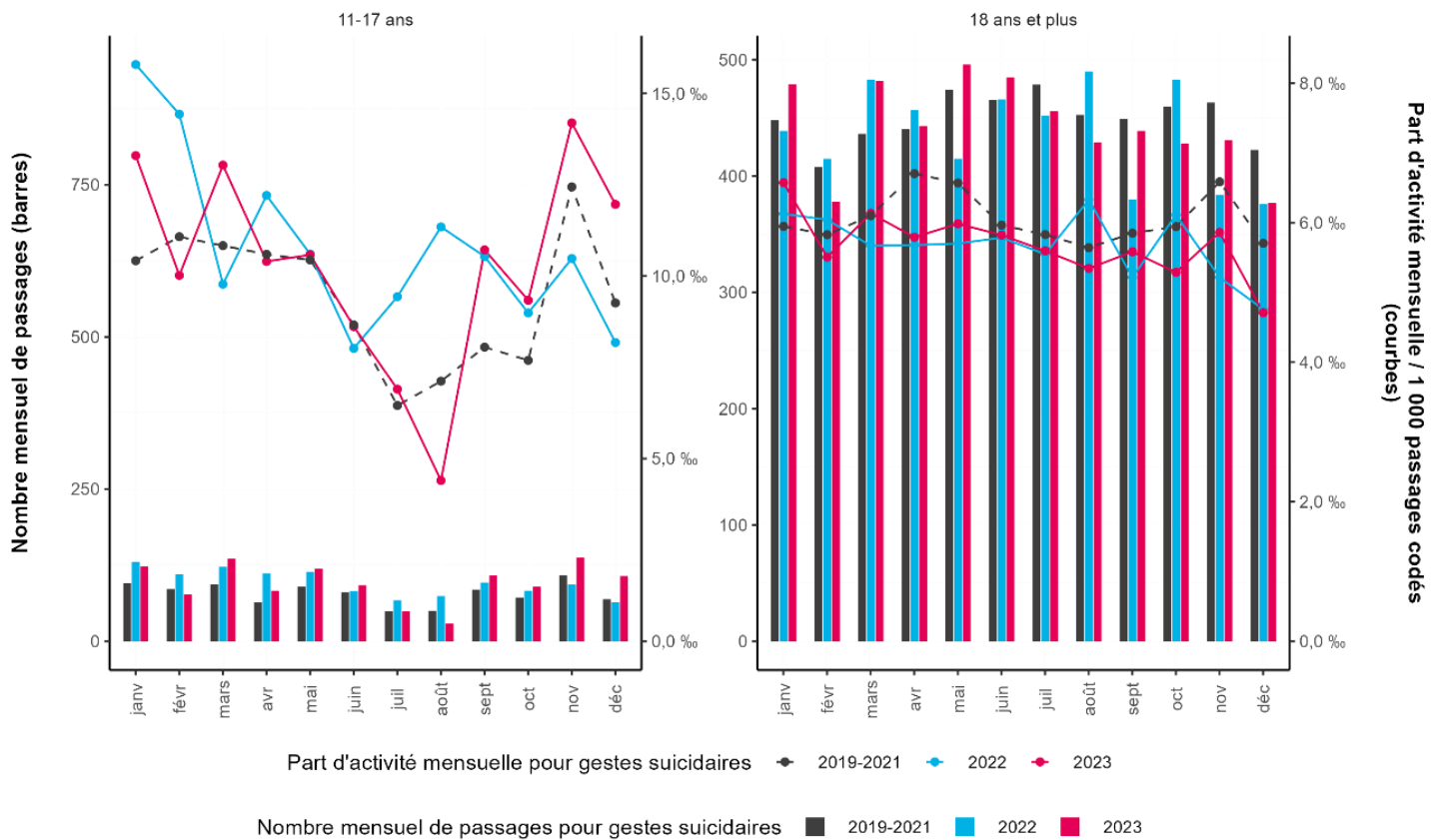
Lors des précédentes éditions de ce bulletin, une augmentation du nombre des passages aux urgences pour gestes suicidaires a été rapportée chez les 11-17 ans, témoignant d'une dégradation de la santé mentale des jeunes. Cette dégradation a perduré alors même que la santé mentale des adultes s'est améliorée à l'issue de la pandémie.

Chez les plus de 18 ans, sur l'année 2023, ce sont 5 323 passages aux urgences qui ont été enregistrés contre 5 240 (+2%) en 2022 et 5 400 (-1%) en moyenne sur la période 2019-2021 (figure 4). En 2018, le nombre de passages était de 5 917, soit une baisse de 10% entre l'année 2018 et 2023.

Sur l'année 2023 (figure 4), chez les 11-17 ans, 1 150 passages aux urgences ont été enregistrés contre 1 146 (+0%) en 2022 et 939 en moyenne sur la période 2019-2021 (+22%). Pour rappel, en 2018, le nombre de passages aux urgences pour gestes suicidaires chez les 11-17 ans était de 898 soit une augmentation de 28% entre les années 2018 et 2023.

En 2023, les passages aux urgences pour gestes suicidaires ont représenté environ 0,6% de part d'activité globale chez les plus de 18 ans, et 1% de la part d'activité chez les 11-17 ans (figure 4).

**Figure 4 : Nombre mensuel des passages aux urgences et part d'activité mensuelle pour gestes suicidaires, pour les années 2019 à 2023, chez les 11-17 ans et les plus de 18 ans (source : Oscour®)**



## ANGOISSE

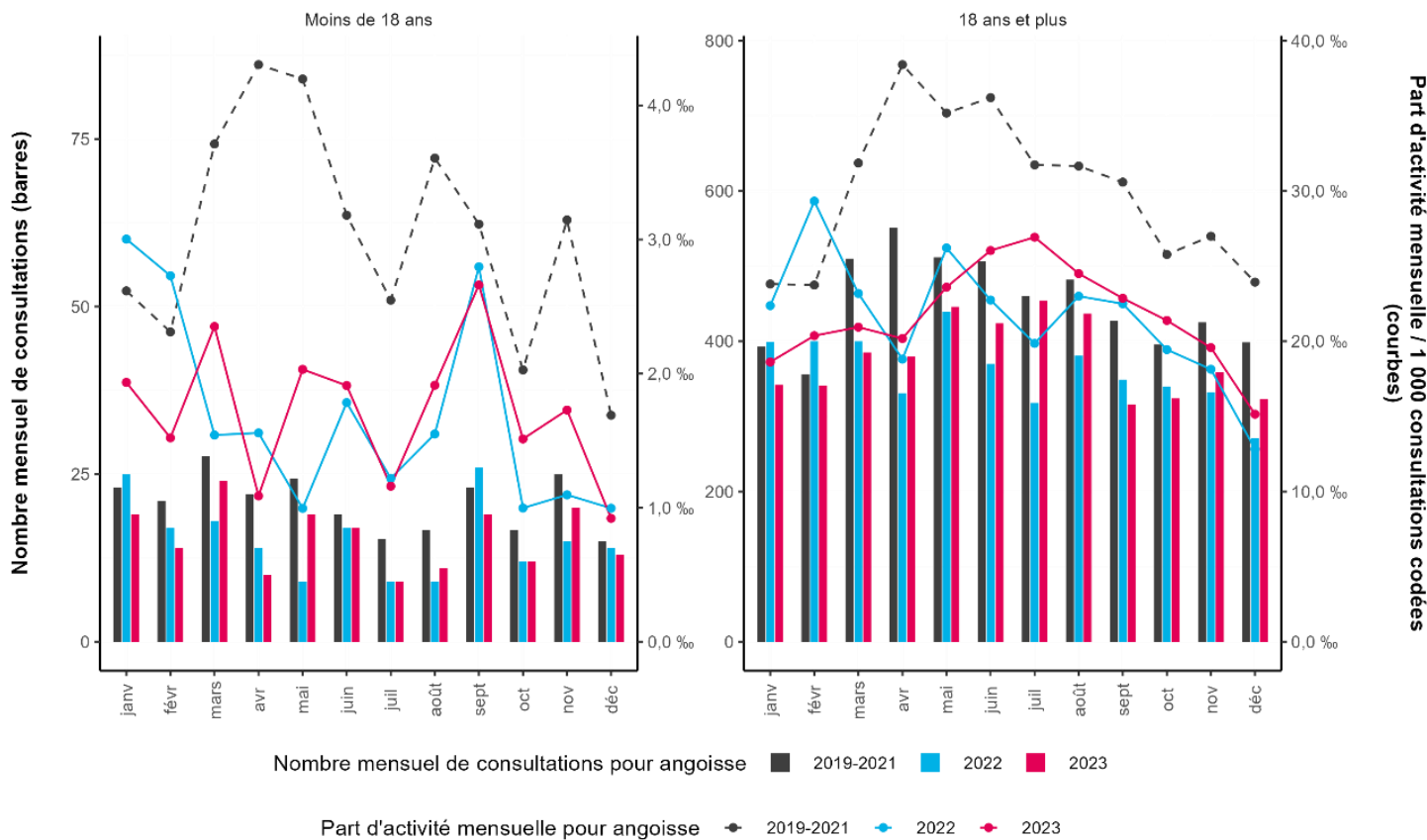
L'impact de la pandémie et des mesures mises en place a été ressenti sur tout le système de surveillance sanitaire, y compris les passages aux urgences et les consultations au sein des associations SOS médecins. Dès 2022, plusieurs systèmes sont revenus à des niveaux d'activités similaires d'avant la crise, notamment au sein des associations SOS médecins.

Chez les plus de 18 ans, il y a une faible hausse en 2023 par rapport à 2022, avec 4 531 consultations réalisées dans les associations SOS médecins de la région contre 4 330 en 2022 (+5%) ; et une baisse par rapport à la moyenne de la période 2019-2021, avec 5 418 consultations (-16%) (figure 5). En 2018, le nombre consultations était de 4 515, semblable à l'année 2023.

Sur l'année 2023, chez les moins de 18 ans, il y a une stabilisation ou une baisse des consultations, avec 187 consultations réalisées dans les associations SOS médecins de la région contre 185 (0%) en 2022 et 249 (-25%) en moyenne sur la période 2019-2021 (figure 5). Pour rappel, en 2018, le nombre de consultations pour angoisse chez les moins de 18 ans était de 197 soit une baisse de 5% entre les années 2018 et 2023.

En 2023, les consultations dans les associations SOS médecins pour angoisse ont représenté environ 0,17% de part d'activité chez les moins de 18 ans et 2,14% de part d'activité chez les plus de 18 ans.

**Figure 5 : Nombre mensuel des consultations et part d'activité mensuelle pour angoisse, pour les années 2019 à 2023, chez les moins de 18 ans et les plus de 18 ans (source : SOS médecins)**



# TROUBLES DU COMPORTEMENT

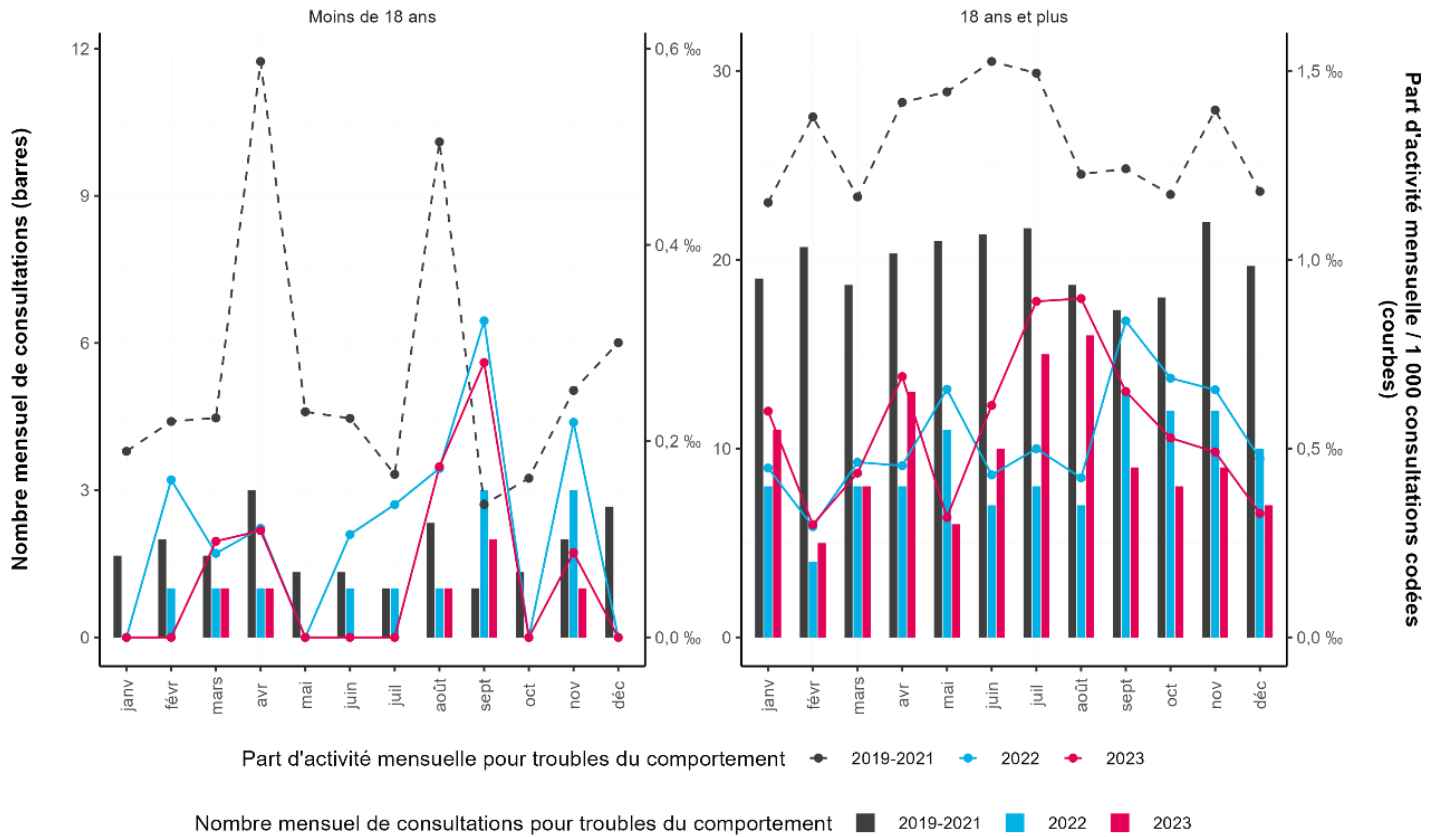
*L'interprétation des données pour cet indicateur doit être prudente compte tenu des faibles effectifs.*

Ce que nous souhaitons mettre en avant ici, n'est pas tant le diagnostic mais le volume d'activité pour ces consultations pendant et en dehors de la pandémie. En effet, les consultations pour trouble du comportement étaient plus importantes pendant la pandémie, qu'après la fin de la crise.

Chez les plus de 18 ans, sur l'année 2023, ce sont 117 consultations qui ont été réalisées dans les associations SOS médecins de la région contre 108 (+5%) en 2022 et 239 (-51%) en moyenne sur la période 2019-2021 (figure 5).

Sur l'année 2023, chez les moins de 18 ans, 6 consultations ont été réalisées dans les associations SOS médecins de la région contre 12 en 2022 et 21 en moyenne sur la période 2019-2021 (figure 5).

**Figure 6 : Nombre mensuel des consultations et part d'activité mensuelle pour troubles du comportement, pour les années 2019 à 2023, chez les moins de 18 ans et les plus de 18 ans (source : SOS médecins)**



## I INDICATEURS OSCOUR ET SOS MEDECINS

En 2021, le réseau Oscour® comptait 680 services d'urgences participants et couvrait 94,5 % des passages aux urgences de France (métropole et Outre-Mer à l'exception de la Martinique). En région Grand Est, 55 services d'urgence sont couverts, soit 100 % du nombre total régional. En 2020, 85% des diagnostics étaient codés. Pour plus d'informations : [Réseau Oscour®](#).

En 2021, les données SOS Médecins sont disponibles pour 62 des 63 associations SOS Médecins réparties sur l'ensemble du territoire (à l'exception de la Martinique en Outre-Mer). En région Grand Est, 5 associations SOS Médecins sont présentes : Troyes, Reims, Nancy, Strasbourg et Mulhouse. En 2020, 96 % des diagnostics étaient codés. Pour plus d'informations : [Réseau SOS Médecins](#).

### PASSAGES AUX URGENCES

- **Troubles psychiques de l'adulte ou pathologies en lien avec la santé mentale chez l'adulte** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences avec au moins un diagnostic parmi ceux inclus dans les indicateurs listés ci-dessous ou un parmi les diagnostics relatifs au stress (réaction aiguë à un facteur de stress, état de stress post-traumatique et troubles de l'adaptation), aux consommations de substances psychotropes ou aux troubles des conduites (trouble des conduites limité au milieu familial, type socialisé et mal socialisé, trouble oppositionnel avec provocation et autres troubles des conduites).
- **Troubles psychiques de l'enfant ou pathologies en lien avec la santé mentale chez l'enfant** : cet indicateur global regroupe tous les passages aux urgences chez les moins de 18 ans, pour au moins des diagnostics suivants : symptômes et signes relatifs à l'humeur (notamment agitation et idées suicidaires) ; troubles anxieux (troubles panique, anxiété généralisée, trouble anxieux et dépressif mixte, troubles somatoformes, troubles émotionnels débutant spécifiquement dans l'enfance) ; troubles de l'humeur (épisodes dépressifs, troubles dépressifs récurrents, troubles de l'humeur persistants, autres troubles de l'humeur) ; troubles des conduites et troubles mixtes des conduites et des émotions ; réaction à un facteur de stress sévère et troubles de l'adaptation ; troubles de l'alimentation ; autres troubles du comportement et autres troubles émotionnels apparaissant habituellement durant l'enfance ou à l'adolescence.

Outre les regroupements présentés ci-dessus, les indicateurs suivants font également l'objet d'une surveillance.

- **Gestes suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences en lien avec un geste suicidaire certain (auto-intoxications et lésions auto-infligées) ou probables (intoxications médicamenteuses, effet toxique de pesticides et asphyxie d'intention non déterminée)
- **Idées suicidaires** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour des symptômes et signes relatifs à l'humeur de type Idées suicidaires
- **Troubles de l'humeur** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour épisode maniaque, trouble affectif bipolaire, épisodes dépressifs, trouble dépressif récurrent, troubles de l'humeur persistants et troubles mentaux et du comportement associés à la puerpéralité (notamment dépression postpartum). Les épisodes dépressifs représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles anxieux** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour troubles anxieux phobiques, autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixte) et autres (trouble obsessionnel compulsif ou TOC, troubles dissociatifs de conversion, troubles somatoformes et tétanie). Les passages pour autres troubles anxieux (trouble panique, anxiété généralisée et trouble anxieux et dépressif mixtes) représentent en moyenne 80% des passages compris dans cet indicateur.
- **Troubles psychotiques** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour schizophrénie, trouble schizotypique, troubles délirants persistants, troubles psychotiques aigus et transitoire, troubles délirants induits, troubles schizo-affectifs, psychoses non organiques, autres symptômes et signes relatifs aux perceptions générales (hallucinations).
- **Trouble de l'alimentation** : cet indicateur regroupe les passages aux urgences pour anorexie mentale, boulimie, hyperphagie, vomissements et autres troubles de l'alimentation.

### ACTES MÉDICAUX SOS MÉDECINS

- Contrairement aux indicateurs Santé mentale produits à partir des urgences qui sont composés pour la plupart d'un regroupement de plusieurs diagnostics, les indicateurs issus des données SOS Médecins reflètent chacun un diagnostic unique, spécifié dans leur libellé.
- Les actes SOS Médecins pour angoisse, état dépressif et trouble du comportement font également l'objet d'une surveillance.



## Remerciements

Nous remercions l'ensemble de nos partenaires contribuant à la surveillance syndromique par les réseaux Oscour® et SOS Médecins :

- Les services d'urgences membres du réseau Oscour®
- La Fédération des Observatoires Régionaux des Urgences (FEDORU), ainsi que Est-rescue (Réseau et Observatoire des Urgences du Grand Est)
- La Fédération SOS Médecins France et les associations SOS Médecins
- La Société Française de Médecine d'Urgence (SFMU)



## Pour plus d'informations

**Sur la surveillance de l'épidémie de COVID-19 :**

[Dossier thématique: Infection à coronavirus](#)

[Points épidémiologiques COVID-19](#)

**Sur les sources de données Oscour® et SOS Médecins :**

<https://www.santepubliquefrance.fr/surveillance-syndromique-sursaud-R>

**Sur la surveillance de la Santé mentale :**

[CoviPrev : une enquête pour suivre l'évolution des comportements et de la santé mentale pendant l'épidémie de COVID-19](#)

[Dernier BEH sur le suicide](#)

Rappelons qu'en présence de signes de dépression (tristesse, perte d'intérêt, d'énergie) ou d'anxiété (tension, irritabilité), il est important de s'informer et d'en parler afin d'être conseillé sur les aides et les solutions disponibles. Il ne faut pas hésiter à en parler à ses proches et à prendre conseil auprès de son médecin ou à appeler le **0 800 130 000** pour demander à être orienté vers une écoute ou un soutien psychologique.

**Pour plus d'information sur la santé mentale et les ressources disponibles :**

<https://www.santepubliquefrance.fr/coronavirus/sante-mentale>

<https://www.grand-est.ars.sante.fr/prevention-du-suicide-en-grand-est-garder-le-lien>

